Commune de GOURLIZON

Renouvellement des contrats d’assurances au 01/01/2015

Règlement de la consultation

1 – Personne responsable du marché : Madame la Maire de la Commune de GOURLIZON

2 – Procédure de consultation : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée

définie à l’article 28 du Code des Marchés Publics. Elle est lancée en vue de l’attribution d’un

marché de services.

3 – Objet de la consultation :

La consultation a pour objet le renouvellement des contrats d’assurance de la commune arrivés à

échéance.

4 – Durée du marché : chaque contrat aura une durée de cinq ans

5 – Désignation des lots :

|  |  |
| --- | --- |
| Contrat | Description |
| 1 – Assurance des  bâtiments | Dommages aux biens (incendie et risques annexes, évènements naturels, dommages électriques, vol et actes de vandalisme, bris de glace et de vitraux, dégât des eaux et gel, catastrophes naturelles)  Assurance des biens mobiliers avec  - multirisques informatiques (Pour une valeur de 25 132.08 € assuré)  - bris de machines (Photocopieurs école CANON IR 2525 pour 2 631 €  et photocopieur mairie CANON IC23801 pour 4 755 €)  -incendie – évènements naturels du mobilier urbain (Pour une valeur  de 57 652.98 € assurée)  Liste de bâtiments :  1 – Eglise 322 m2 8 – Auvent de tribunes 55 m2  2 - Mairie 335 m2 9 – Atelier communal 180 m2  3 - Hangar Bellevue 200 m2 10 – Restaurant scolaire 327 m2  4 – Tribunes (sono) 306 m2 11 – Ti bras ex Maison 216 m2  5 – Tribunes (salle) 306 m2 12 – Maison Ti Marjann 60 m2  6 – Vestiaires 180 m2 13 – Ex bâtiments agricoles 409 m2  7 – Groupe scolaire 1 321 m2 14 – Ex hangar agricole 143 m2  Limite contractuelle d’indemnité : 15 000 000 € par sinistre  Garanties responsabilité **sans franchise** |
| 2 – Responsabilité générale de la commune | Garanties responsabilité **sans franchise**  Clauses particulières : limite contractuelle de garantie 8 000 000 € |
| 3 – Assurance juridique de la commune et défense pénale des élus et des agents | * Protection juridique * Défense pénale et recours des élus et des agents publics. * Commune ayant un plan d’occupation des sols depuis 1989 * Nombre d’habitants – dernier recensement connu : 896 habitants - 5 agents titulaires et 1 agent non titulaire   Masse salariale : 231 000 euros |
| 4 – Flotte automobile | * Camion benne MAXITY avec bras de levage + benne (Janvier 2013) * Tracteur MASSEY FERGUSSON (75 CV) avec chargeur MX 100 (Octobre 2000)° * Tracteur-tondeuse ISEKI TXG23 (Février 2005) |
| 5 – Assurance auto-missions collaborateurs | Pour les élus utilisant leur propre véhicule pour l’exercice de leur fonction d’élu et pour les salariés de la commune utilisant leur propre véhicule pour des déplacements professionnels. |

6 – Justificatifs à fournir :

La capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment des références de prestations attestant de la compétence du candidat dans le domaine souhaité.

7 – Critères de sélection des offres

Offre appréciée en fonction :

* Des tarifs appliqués 60 %
* De la valeur technique 40 %

Choix effectué en fonction d’une appréciation de l’ensemble

8 – Délai ou durée du marché : Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019

9 – Modalités d’envoi et date limite de réception des offres : Les offres sont à adresser à :

Madame la Maire de GOURLIZON – 12, rue de la Mairie – 29710 GOURLIZON en recommandé

avec accusé de réception, par porteur contre récépissé

**Date limite de réception des offres** : **mercredi 10 décembre 2014 à 17 h 00**

10 – Contact collectivité - Renseignements complémentaires : Les candidats peuvent s’adresser à la

Mairie de GOURLIZON Monsieur ALLAIN Dominique – 12, rue de la Mairie – 29710 GOURLIZON

au 02.98.91.08.92 ou par mel sur l’adresse de messagerie [gourlizon.mairie@orange.fr](mailto:gourlizon.mairie@orange.fr)